DAONO N° 002/2024/CHN

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

CENTRE HOSPITALIER NATIONAL AAON°: 002/2024/CHN

- 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés, du CHN, paru sur le site de l'ARMPle, 07/12/2023.
- 2. Le Centre Hospitalier National, reserve dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement de 2024, des fonds afin de financer les services de nettoyage et de proprete des batiments des divers services du CHN à Nouakchott, ces prestations sont composées de trois (3) lots.
- 3. **Lot 1**: Néttoyage des locaux : Réanimation, Blocs opératoires, unités des Brulés, laboratoires, Néphrologie-Hémodialyse, Centre de traitement Ambulatoire, unité d'isolement de pneumo et l'évacuation et l'incinération de déchets médicaaux.
- 4. **Lot 2** : Néttoyage des locaux : Centre d'orthopédie et de traumatologie ; pavillon Ambulatoire, toilettes extérieures , enceinte du CHN, parkings, voirie et chaussées.
- 5. **Lot 3**: Néttoyage des locaux : Polyclinique des urgences , Direction , pédiatrie , Dermatologie , H2 , Ancien H3, Services Généraux , Pharmacie , Ophtalmologie , ORL , Imagerie Médicale ,Stomatologie Gynécologie, H1 , 2ème étage , Terrasses, Couloirs, escaliers , rampes.
- 6. Les soumissionnaires peuvent soumettre leur offre pour un, deux ou tous les lots, un soumissionnaire ne peut etre attributaire de plus de deux lots.
- 7. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :
 - Le chiffre d'affaires annuel moyen du Candidat sur les 3 (trois) années précédant le présent appel d'offres doit être égal ou supérieur du montant suivant :
 - Lot 1:8 100 000 MRU;
 - Lot 2:7 200 000 MRU;
 - Lot 3:9 000 000 MRU;

Pour pouvoir etre attributaire de deux lots le soumissionnaire doit réaliser un chiffre d'affaires annuel supérieur à 11 000 000 MRU.

- Pour chaque lot , Le candidat doit justifier avoir exécuté au moins un (1) marché de realisation de service de nettoyage similaire en nature et en volume du présent marché, sur les 3 (trois) années précédant le présent appel d'offres.
- Le candidat doit fournir la preuve de la disponiblité du matériels et produits de nettoyage exigés pour chaque lot (Voir les annexes).

Toutefois, pour pourvoir attribuer deux (2) lots à un soumissionnaire, il doit attester qu'il dispose du cumul de deux lots.

- Le candidat doit présenter le CV de chaque superviseur proposé, le supervisur doit avoir un diplôme dans le domaine avec une experience de 5 ans dans un service similaire. Toutefois, pour pourvoir attribuer deux (2) lots à un soumissionnaire, il doit proposer deux (02) équipes différentes de superviseurs.
- 8. Pour prétendre à l'exécution de 2 lots, le soumissionnaire devra satisfaire aux exigences de capacité financière et techniques fixées pour 2 lots.



DAONO N° 002/2024/CHN

- 9. Le CHN sollicite des offres sous pli fermé (TTC) de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans le présent DAO.
- 10. Le présent marché est un marché conduit par Appel d'Offres national Ouvert, conformémentaux dispositions de la Loi-n°-2021-024-abrogeant-et-remplacant-la-loin°-2010-044-du-22-juillet-2010-portant-code et ses textes d'application .
- 11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction générale du Centre Hospitalier Nztional, Rue 107, Avenue de l'unité National N° 42-151,Tevragh zeina , BP: 612 , TEL: (222) 46413969 ; 41138283, E-mail :ouldmoussacheikh@hotmail.com, because.mr2020@gmail.com connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-haut.
- 12. Les prestations fournies seront exécutées dans un délai de 12 mois à compter de la date de notification du marché.
- 13. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations touts les jours ouvrable du (08H00 à 17H00 acceté le vendredi du 08 H00 à 12 H00) auprès de la Direction générale du Centre Hospitalier National : Rue 107, Avenue de l'unité National N° 42-151,Tevragh zeina , BP: 612 , TEL: (222) 46413969 ; 41138283, E-mail :ouldmoussacheikh@hotmail.com, because.mr2020@gmail.com paiement non remboursable de 3000 MRU (Trois mille Mille Ouguiyas) ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement d'espèce ou virement bancaire au compte N° 430300147 Trésor public. Le document d'Appel d'offres et ses additifs éventuels seront immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
- Les offres devront être rédigées en langues arabe et/ou française et devront être déposées à l'adresse : Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics 14. du Ministère de la Santé (CPMP- MS): llot ZRB, Lot N° 500, à l'ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la Lunetterie OPTIKO, Nouakchott-Mauritanie, le 04/03/2024au plus tard : le 04/032023 à 10 heures TU.Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
- Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :Siège de la Commission de 15. Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP- MS): llot ZRB, Lot N° 500, à l'ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la Lunetterie OPTIKO, Nouakchott-Mauritanie, numéro de téléphone :, numéro de télécopie:, le 04/03/2024 à 10heures15 minutes TU.
- 16. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot1:81 000 MRU; Lot 2:72 000 MRU:

Lot 3:90 000 MRU;

la validité de cette garantie est de 120 jours ; les garanties émises par des banques ou établissements financiers internationaux doivent être validées par leurs représentants ou correspondants installés en Mauritanie. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dép ôt des offres.



DAONO N° 002/2024/CHN

17. Le CHN organise une visite consillée a partir du 15/02/2024 pour permettre aux candidats de remettre offre en connaissance de cause,Les soumissionnaires doivent obligatoirement visiter tous les lieux concernés par ces prestations ou les faire visiter par leurs représentants qualifiés, A l'issue de ces visites, le CHN délivrera aux concurrents ayant participé à cette visite une attestation de visite des lieux signée par l'autorité compétente et qu'ils doivent joindre à leur offre.

Nouakchott, le 12.02.24

Signature:

Le Directeur général du CHN